

ÉTIENNE WOLFF

TRAITS DE LANGUE TARDIVE ET/OU VULGAIRE DANS LA POÉSIE D'AUSONE

Summary: Ausonius' poetry is marked by a great deal of formal research, which takes five main aspects: metrical virtuosity, Latin-Greek bilingualism, centon, games on words, lexical elaboration. It is this last point that will hold our attention here. If the language of Ausonius is generally consistent with the classical standards from the point of view of the syntax, it is not exactly the same for the lexicon. Ausonius sometimes uses late words and/or is influenced by the vulgar language. This characteristic of his language has been little studied and we must often resort to the old thesis of A. Delachaux. In this paper, we will review these late and/or vulgar words, to try to draw up a typology. We will then examine the stylistic use that Ausonius makes of them, because, as a refined poet, he never chooses his words randomly. We will finally see if it is possible to infer some more general conclusions about the linguistic situation in Aquitania in the fourth century.

Keywords: Ausonius, Poetry, Late Latin, Vulgar Latin

La poésie d'Ausone est marquée par une grande recherche formelle, qui prend cinq aspects principaux : la virtuosité métrique, le bilinguisme latin-grec, le centon, les jeux sur les mots, l'élaboration lexicale. C'est ce dernier point qui nous retiendra ici.

La langue d'Ausone est globalement conforme aux standards classiques du point de vue de la morphologie et de la syntaxe¹, comme on pouvait du reste l'attendre de la part d'un professeur qui a fréquenté toute sa vie les auteurs consacrés du passé. Les formes atypiques ont toujours des précédents (par exemple le génitif *dii* de *dies* est déjà chez Virgile, *Énéide* I 636) et sont généralement des archaïsmes (ainsi *fuat*, *Ludus* 197 ; *ipsus*, *Bissula* 1. 6²). Plus intéressant : Ausone préfère aux formes verbales pleines du *perfectum* les formes syncopées, celles précisément d'où viennent

¹ Voir DELACHAUX, A. : *La latinité d'Ausone. Etude lexicographique et grammaticale*. Thèse Lausanne, Neuchâtel 1909, 81–113. Cette thèse d'Albert Delachaux, même si elle consiste principalement en relevés et en listes, reste très précieuse.

² DELACHAUX (n. 1) 52–53.

les formes françaises³. Dans la syntaxe, on relève : quelques cas de construction de complétive par *quod* après des verbes d'opinion ou de déclaration ; un emploi de la préposition *tenus* avec l'accusatif (*tenus Europam, Parentalia* 3. 15)⁴ au lieu du génitif ou de l'ablatif ; un emploi de la préposition *de* équivalant à un simple génitif (*exemplum de fratre time, Épîtres* 13. 33) ; quant aux néologismes syntaxiques que croit distinguer E. Di Lorenzo⁵, ce ne sont guère que des constructions poétiques (par exemple *praeditus* suivi de l'infinitif dans *Parentalia* 1. 13 sq.)⁶. On voit que les traits de langue tardive sont pour la morphologie et la syntaxe en quantité réduite, et nettement inférieure à celle de la plupart de ses contemporains.

La moisson est légèrement plus riche pour le lexique. Certes les innovations et originalités d'Ausone sont assez peu nombreuses, si on laisse de côté quelques hybrides gréco-latins dans l'Épître 6⁷ et quelques hapax grecs. Mais l'influence de la langue tardive et/ou vulgaire transparaît parfois. On examinera d'abord les hapax et les mots rares dans son oeuvre.

Parmi les hapax d'Ausone, on trouve⁸ :

- des mots composés, et notamment des substantifs et adjectifs poétiques (*aquilonigena*, « enfant du Nord », *Mosella* 407, etc.) et des adverbes (*tergenus*, « de trois espèces », *Griphus* 43 et 49, etc.)⁹ ; dans cette catégorie, on relèvera l'amusant *frigdopoeta* avec sa syncope, « poète frigorifié » (*Épîtres* 6. 6).
- des doublets d'un mot plus fréquent (*caudiceus* au lieu de *caudicarius*, *nautalis* au lieu de *nauticus*, *segregus* au lieu de *segrex*, etc.) ;
- des substantifs verbaux en *-tor* (*constimulator*, etc.) ;
- des adjectifs dérivés de noms propres (*Haedueus*, etc.) ;
- des adjectifs en *-arius* (*liturarius*) ;
- des mots transcrits du grec (*tribon*, *tectonicus*, etc.)¹⁰ ;
- des calques du grec où le mot grec n'est pas attesté (*menis*, « lune ou petite lune », *Professores* 25. 1) ;
- des noms de poissons (dans la *Moselle* et l'*Épître* 13) ;
- quelques mots de caractère technique ou familier (*lallus*, *Épîtres* 8. 91 ; *nausus* ou *nausum*, *Épîtres* 20. 37 ; *paua*, *Épigrammes* 72. 4 ; *subdoctor*, « maître en

³ DELACHAUX (n. 1) 94.

⁴ BLAISE, A. : *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*. Strasbourg 1954, s.v., donne un exemple chez Claudien Mamert.

⁵ DI LORENZO, E. : *Ausonio. Saggio su alcune componenti stilistiche*. Napoli 1981, 92–93.

⁶ Voir Decimus Magnus Ausonius, *Sämtliche Werke*. Bd 1. Herausgegeben, übersetzt und kommentiert von P. DRÄGER. Trier 2012, 439.

⁷ Toutes les références sont données d'après la numérotation de l'édition de R. P. H. GREEN : *The Works of Ausonius*. Edited with Introduction and Commentary. Oxford 1991.

⁸ Nous laissons de côté les néologismes de signification, ainsi *lirare*, « extravaguer, dire des sottises », *Épîtres* 4. 9 ; *machinalis*, « énorme », *Épîtres* 19b. 34.

⁹ DELACHAUX (n. 1) 43–47, donne une liste des mots composés « les plus remarquables », mais s'il précise lorsqu'il s'agit d'hapax, il ne le fait pas toujours s'il s'agit de mots créés par Ausone et repris ensuite, ou de mots très rares attestés avant Ausone (ainsi *aestifluus*, *Ordo urbium nobilium* 138, qu'on lit dans *Anthologie latine* 720. 3, une pièce antérieure au IV^e siècle).

¹⁰ DI LORENZO (n. 5) 94–97.

second, assistant d'un maître », qui a pour synonyme *proscholus*, *Professores* 22 tit.).

Dans les mots rares qu'emploie Ausone, on retrouve à peu près les mêmes catégories ; s'ajoutent quelques mots archaïques¹¹ (*caperratus*, *Griphus*, epist. prose 13 ; *condus*, *Épîtres* 20. 20 ; *gnaruris*, *Épîtres* 20. 19 ; *properiter*, doublet de *propere*, *Poentialia* 27. 1). Parmi les mots techniques ou spécialisés citons *acatus*, *Épîtres* 20. 31 ; *apalare*, *Épîtres* 19a. 11 ; *burrae*, *Praefationes* 4. 5 ; *gerae*, *Griphus*, epist. prose 4 ; *glos*, *Tecnopaegnion* 10. 13 ; *parada*, *Épîtres* 15. 29 ; *piso*, *Épîtres* 5a (prose). Les mots rares montrent les préférences stylistiques d'Ausone : par exemple *uilico*, *onis*, doublet de *uilicus*, *Épîtres* 20. 48, est emprunté à Apulée, *Apologie* 87. 7.

Souvent les hapax et mots rares interviennent dans des accumulations et/ou pour faire paronomase. Ainsi dans *Épîtres* 20. 9, le choix de l'hapax *atribux* (apparemment issu de *ater* et *bucca*) s'explique pour sa sonorité et permet de former le vers allitérant *Canus comosus hispidus trux atribux*. Dans *Épigrammes* 103. 1, le calque du grec *dyseros*, « malheureux en amour », un hapax en latin, permet de même de former le vers allitérant *Suasisti, Venus, ecce, duas dyseros ut amarem*. Dans l'*Épître* 12 (prose) le substantif rare *instigator* permet le groupe allitérant *superfluous instigator agitabo*. Le mot rare peut servir à faire une variation dans la formulation, ainsi dans *Mosella* 116 : (*perca*) *amnigenas (-nos) inter pisces dignande marinis*, « (perche) digne entre les poissons de rivière d'être comparée aux poissons des mers » (*amnigena/nus* vient de Valerius Flaccus 5. 584). Il peut s'agir d'un emploi humoristique, ainsi le mot rare *remipes* (un seul emploi antérieur, chez Varron, *Men.* 489. 1¹²) est comique pour un bateau (*Mosella* 201 ; *Épîtres* 15. 34). Certains passages multiplient les hapax et mots rares, c'est le cas de l'*Épître* 20. Hapax et mots rares peuvent servir à rendre la prose plus fleurie.

Parmi ces hapax et mots rares, on retiendra ici seulement les mots tardifs et/ou influencés par la langue vulgaire, en laissant de côté les mots qui ont un caractère littéraire évident et ceux dont la formation est régulière (composés, diminutifs, verbes fréquentatifs, adverbes en *-tim*, etc.).

Le substantif *lallus*, *Épîtres* 8. 91, un hapax, désigne une berceuse ou un chant de nourrice. Ce serait une onomatopée selon Delachaux¹³ et le *ThLL* (s.v.). C'est en tout cas un déverbatif, *lallare* est attesté chez Perse (3. 18), saint Jérôme (*Lettres* XIV 3) et peut-être Plaute (*Poenulus* 343).

Le substantif *nausus* ou *nausum*, *Épîtres* 20, prose et 37, un hapax, désigne un vaisseau gaulois. L. Mondin¹⁴ y voit « verosimilmente il nome locale d'una particolare imbarcazione » et fait l'hypothèse d'un rapprochement avec le grec ναῦς. E. Di Lorenzo¹⁵ pensait plutôt à un lien avec *nauis*, ce qui est à peine différent.

¹¹ DI LORENZO (n. 5) 24–44, notamment 32–33 (*properiter*), 37 (*caperrare* et *gerae*).

¹² Voir Decimo Magno Ausonio, *Epistole*. Introduzione, testo critico e commento a cura di L. MONDIN. Venezia 1995, 228.

¹³ DELACHAUX (n. 1) 72.

¹⁴ MONDIN (n. 12) 140.

¹⁵ DI LORENZO (n. 5) 64.

Le substantif *paua*, *Épigrammes* 72. 4, un hapax, désigne la femelle du paon. On dit d'habitude en latin *pauo femina* (cf. Columelle VIII 11. 10).

Le substantif *acatus*, *Épîtres* 20. 31, est un mot d'origine grecque qui désigne en grec un navire léger, et semble avoir gardé ce sens en latin¹⁶. On relève deux autres occurrences du mot, toutes deux antérieures à Ausone, chez Tertullien et Marius Victorinus, selon Delachaux¹⁷ et le *ThLL* (s.v.). Ausone peut l'avoir choisi car il cherchait des synonymes pour désigner des bateaux (le vers accumule en effet les noms d'embarcations : *Acatis phaselis lintribus stlattis fratef*).

Le substantif *apalare*, *Épîtres* 19a. 11, signifie « cuiller ». Une glose à Isidore citée par Mondin¹⁸ montre qu'il s'agit d'une cuiller servant plus spécialement à manger les œufs mollets (*teneris*), qu'on appelle *apala*, un calque du grec ἀπαλός, « tendre » (voir Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, s.v. *apalus*). Le mot habituel pour cuiller est *cochlear(e)*.

Le substantif *burrae*, *Praefationes* 4. 5, signifie « bagatelles, niaiseries ». Ce serait, selon Delachaux¹⁹ et le *ThLL* (s.v.) notamment, le même mot que le *burra* qui, dans *AL* 390. 5 Riese, désigne une étoffe grossière. Green²⁰ y voit du « commun speech » et signale que le mot a survécu dans son double sens en italien (*borra*) et en espagnol (*borra*). Ausone l'a choisi parce qu'il cherchait pour faire homéotéleute un accusatif pluriel en *-as* (le vers est : *Burras quisquillas ineptiasque*) et qu'il utilise *nugae* deux vers plus loin. Il aurait pu aussi recourir à *tricae*, qu'on lit chez Plaute et Martial.

Gerrae, *Griphus*, epist. prose 4 (*misi itaque ad te haec friuola gerris Siculis uaniora*), est un mot problématique. Selon le *ThLL*, il existe un substantif *gerra*, glosé par *cratis*, « claie », et un substantif *gerrae*, un mot sicilien qui désignerait les parties sexuelles de l'homme et de la femme. C'est du second mot que viendrait le sens dérivé de *nugae*, *ineptiae*. Cependant deux passages des grammairiens Festus²¹ et Eugraphius²² cités par le *ThLL* rattachent le premier *cratis* aux Siciliens et suggèrent que c'est de lui qu'est issu le sens dérivé. En tout cas Ausone semble donner ici à *gerrae* le sens de « claie » et il associe le mot aux Siciliens.

Le substantif *glos*, *Technopaegnon* 10. 13, d'origine grecque (γαλόως), désigne la belle-sœur. Le mot se trouve chez les grammairiens et dans les textes juridiques, comme l'indique le *ThLL* (s.v.). Ausone l'a choisi (mais de toute façon il n'avait pas d'autre mot à sa disposition) parce qu'il avait besoin d'un monosyllabe puisque le

¹⁶ DI LORENZO (n. 5) 144.

¹⁷ DELACHAUX (n. 1) 53.

¹⁸ MONDIN (n. 12) 129–130.

¹⁹ DELACHAUX (n. 1) 62.

²⁰ GREEN (n. 7) 242.

²¹ *Athenienses, cum Syracusas obsiderent et crebro gerras poscerent, irridentes Siculi gerras clauditabant. Unde factum est, ut gerrae pro nugis et contemptu dicantur* ; *gerrae* désigne des mantelets de siège, faits en osier ; ils furent inefficaces puisque les Athéniens ne réussirent pas à prendre Syracuse.

²² *Tractum hoc... est a Syracusanis, qui omnia machinamenta, quae a Marcello aduersus ciuitatem fiebant, ut magno impetu eam deiceret, eadem gerras appellabant* ; «il s'agit donc de machines de siège ou d'entreprises qui n'atteignent pas leur but (même si finalement Marcellus a pris la ville).»

principe du *Technopaegnon* est que tous les vers des pièces se terminent par un mot d'une syllabe.

Le substantif *parada*, *Épîtres* 15. 29, désigne une tente ou un baldaquin dressé sur une barque. Sidoine le reprend dans ses *Lettres* VIII 12. 5. Ce serait un mot d'origine vernaculaire selon Mondin²³, « peut-être celtique » selon Ernout-Meillet (*Dictionnaire étymologique*, s.v.).

Le substantif *viso*, *Épîtres* 5a (prose : *pisonem, quem tollonem existimo proprie a philologis appellatum*), signifie « mortier ». Il est aussi employé par le médecin Marcellus Empiricus, contemporain d'Ausone. Mais l'équivalence entre *viso* et *tolleno*, qui désigne une machine à puiser de l'eau, est incompréhensible et le passage est certainement corrompu²⁴. Les mots habituels pour « mortier » sont *pila* (lui aussi de la racine du verbe *pinso*, « piler ») et *mortarium*.

Dans ces mots rares et ces hapax, on relève une catégorie particulière, celle des noms de poissons, tous des hapax sauf indication contraire : *alaua* (*Mosella* 127 ; deux autres emplois, selon le *ThLL*, un antérieur à Ausone chez le pseudo-Gargilius et un postérieur chez Polemius Silvius), *alburnus* (*Mosella* 126), *barbus* (*Mosella* 94 et 134), *corroco* (*Épîtres* 13. 60), *ligater*, *ligatrus* ou *ligatus* (*Épîtres* 13. 61), *lucius* (*Mosella* 122 ; le *ThLL*, s.v., donne deux emplois plus tardifs), *platessa* (*Épîtres* 13. 60), *rhedo* (*Mosella* 89 ; le mot est repris par Polemius Silvius dans une liste d'animaux qui nagent, voir Green²⁵), *salar* (*Mosella* 88 et 129, repris par Sidoine Apollinaire, *Lettres* II 2. 12²⁶), *sario* (*Mosella* 130, mais Green²⁷ corrige en *uarie*, vocatif de *uarus*, « truite de mer »), *tinca* (*Mosella* 125). Nous nous appuyerons pour commenter ces mots sur le *Dictionnaire historique et encyclopédie linguistique du latin* (*DHELL*, en ligne, conçu par le Centre Alfred Ernout de l'Université de Paris-Sorbonne ; la rubrique « Les animaux aquatiques en latin » est due à Michèle Fruyt et Mauro Lasagna : http://www.dhell.paris-sorbonne.fr/vocabulaires_techniques:animaux_aquatiques:accueil), en le complétant éventuellement avec d'autres ouvrages²⁸.

Alaua, « alose », est un mot emprunté au gaulois²⁹. C'est selon Ausone un mets pour le peuple (*obsonia plebis*, *Mosella* 127). Le terme a été bien intégré au latin puisqu'il est passé dans les langues romanes : prov. *alauo*, esp. *alosa*, fr. *alose* ; le « gallo-latin » *alaua* a été emprunté en allemand : all. *Alse*.

²³ MONDIN (n. 12) 220.

²⁴ MONDIN (n. 12) 77–78.

²⁵ GREEN (n. 7) 475.

²⁶ Sidoine Apollinaire a volontiers repris des créations verbales d'Ausone : c'est encore le cas, par exemple, du composé *Saturnigena* (Ausone, *Eclogae* 19. 22 et Sidoine, *Poèmes* 9. 135).

²⁷ GREEN (n. 7) 478. Voir aussi le compte rendu de l'ouvrage de Green par D. PIKHAUS dans *L'Antiquité classique* 66 (1997) 457–458. Le *DHELL* se trompe en voyant dans le *uarie* de Green l'adverbe.

²⁸ Pour l'identification des poissons, l'ouvrage d'Yves PEURIÈRE (*La pêche et les poissons dans la littérature latine. I Des origines à la fin de la période augustéenne*, Bruxelles 2003), peut rendre des services.

²⁹ Voir aussi Decimus Magnus Ausonius, *Sämtliche Werke*. Bd. 2. Herausgegeben, übersetzt und kommentiert von P. DRÄGER. Trier 2011, 362.

Alburnus, « ablette », a pour base l'adjectif de couleur *albus* « blanc, de couleur claire ». Il s'agit sans doute d'une dénomination chromatique comme « le poisson blanc, de couleur claire »³⁰.

Barbus, « barbeau » : cette dénomination est fondée sur les barbillons situés autour de la bouche du poisson, par transfert métaphorique depuis une partie du corps.

Corroco, onis ne figure pas dans le *DHELL*. C'est un poisson de mer difficile à identifier comme le note Mondin³¹. Le mot est peut-être d'origine gauloise selon le *ThLL* (s.v.) et Françoise Gaide³².

Ligater ou *ligatrus* n'est pas non plus dans le *DHELL*. Mais le texte de l'Épître est ici incertain. Mondin résume les corrections et explications proposées³³.

Lucius, « brochet » : Ausone plaisante sur l'homophonie avec le prénom latin. Le *DHELL* propose de voir dans le nom du poisson *lūcius* un suffixé en *-ius* sur le radical latin *lūc-* qui dénote la lumière et la brillance, comme « celui qui brille » dans l'eau. En effet les écailles de poisson brillent par nature dans la mesure où elles reflètent la lumière du jour et du soleil.

Platessa, « plie », n'est pas répertorié par le *DHELL*. L'étymologie n'est pas claire : le mot pourrait venir du grec selon le *ThLL*, s.v.

Rhedo, onis serait la « loche », même s'il y a des doutes sur l'identification de ce poisson dont seuls Ausone et Polemius Silvius nous parlent. L'étymologie du mot est inconnue, on suppose parfois une origine gauloise, c'est le cas par exemple de F. Gaide³⁴ et P. Flobert (*Le Grand Gaffiot*, 2000)³⁵.

Salar désigne la « truite », et non la truite saumonée comme on le dit parfois. Le terme est sans étymologie, mais, selon le *DHELL*, on ne peut s'empêcher de rapprocher de *salar* les dénominations de poissons commençant par *sal-* (*salmo*) et *sar-* (*sar, sario*)³⁶.

Sario est la « truite saumonée ». P. Flobert (*Le Grand Gaffiot*, 2000), pour l'étymologie, renvoie à *sar*, attesté chez Isidore de Séville. Il considère donc le terme comme un dérivé suffixé en *-io* (*-ionis*) sur *sar*. Mais on a aussi supposé un emprunt au gaulois, sans suffixe latin³⁷.

Tinca, « tanche », est un terme emprunté au gaulois. C'est un mot bien intégré au latin puisqu'il est passé dans les langues romanes : fr. *tanche*, it. *tinca*, prov., esp., cat. *tenca*.

D'autres noms de poissons apparaissent chez Ausone : *capito*, « chevesne, meunier » (*Mosella* 85), *coruus*, « castagneau » (*Épîtres* 13. 62), *gobio*, « goujon » (*Mosella* 132 et 134), *mustela*, « lotte » (*Mosella* 107), *perca*, « perche » (*Mosella* 115), *silurus*, « silure » (*Mosella* 135), *trygon*, « pastenague, raie » (*Épîtres* 13, 60),

³⁰ Voir aussi Ausonio, *Mosella*. Introduzione, testo, traduzione e commento a cura di M. E. CONSOLI. Lecce 1998, 71–72 ; DRÄGER (n. 29) 362.

³¹ MONDIN (n. 12) 99.

³² GAIDE, F. : *Les substantifs masculins en ... (i)ō, ... i(ōnis)*. Louvain–Paris 1988, 245–246.

³³ MONDIN (n. 12) 99–100.

³⁴ GAIDE (n. 32) 245–246.

³⁵ Voir aussi CONSOLI (n. 30) 69 et DRÄGER (n. 29) 358.

³⁶ Voir aussi CONSOLI (n. 30) 68–69.

³⁷ Voir GAIDE (n. 32) 245–246.

umbra, « ombre » (*Mosella* 90), etc. Mais ce sont des mots déjà attestés avant lui. On notera l'origine gauloise vraisemblable de *gobio* selon le *DHELL*.

Dans ces noms de poissons, les mots d'origine gauloise sont assez nombreux. Ausone peut avoir été séduit par ces mots locaux (qui sont des termes techniques et non créés par lui), si du moins il avait conscience de cette origine gauloise. En tout cas il connaissait l'étymologie des poissons désignés par un mot d'origine grecque ou latine, puisque son catalogue des poissons de la *Moselle* commence avec le *capito* (de *caput*, « tête, origine ») et finit avec le *silurus* (grec σῖλουρος, de σεῖω, « secouer, agiter » et οὐρά, « queue », selon Athénée 7. 287b)³⁸. Certaines dénominations métaphoriques pourraient aussi lui avoir plu : ainsi *barbus* ou *capito*, désignés d'après une partie du corps ; *alburnus*, *lucius* ou *umbra*, désignés d'après leur couleur ou leur brillance ; *coruus* et *mustela*, désignés d'après un animal terrestre avec lequel on leur prêtait une ressemblance.

On trouve chez Ausone une seconde catégorie de mots qui, à un moindre degré, méritent attention, bien qu'il ne s'agisse pas d'hapax ou de mots rares : ce sont les mots qui désignent un véhicule ou un moyen de transport et qui sont des mots techniques d'origine gauloise. On sait que de nombreux noms de véhicules ont été empruntés, avec les véhicules eux-mêmes, à la Gaule par les Romains. Entrent dans cette catégorie *petorritum* (*Épîtres* 2. 5 ; 8. 15 ; 15. 35), un véhicule de voyage à quatre roues³⁹ ; *cisium* (*Épîtres* 2. 6 ; 8. 13), un véhicule rapide à deux roues⁴⁰ ; *raeda* (*Épîtres* 8. 14 ; 14. 18), un chariot à quatre roues, un mot gaulois selon Quintilien (*Institution oratoire* I 5. 57 et 68) ; *essedum* (*Épîtres* 19b. 32), une chaise à deux roues, un cabriolet⁴¹ ; *ueredus* (*Épîtres* 2. 7 ; 8. 13), un cheval rapide⁴². Aucun de ces mots n'est passé en français⁴³. Quelques autres mots de même champ lexical, sans être gaulois, sont techniques et de la langue commune ou vulgaire : *cantherius* (*Épîtres* 8. 15 et 19b. 39), cheval castré⁴⁴ ; *caballus* (*Épîtres* 13. 9 ; 14. 18 ; 19b. 35 ; dans le premier cas il s'agit de Pégase, les deux autres emplois sont dévalorisants) ; *mannus* (*Épîtres* 2. 7), un cheval de petite taille⁴⁵.

Les traits de langue tardive ou vulgaire se limitent donc chez Ausone au lexique, et à deux catégories de mots : les noms de poissons et les noms de moyens de transport⁴⁶.

³⁸ Voir DRÄGER (n. 29) 364–365.

³⁹ Voir MONDIN (n. 12) 63 ; ERNOUT, A. – MEILLET, A. : *Dictionnaire étymologique de la langue latine*. 4^e éd. 2001, s.v.

⁴⁰ MONDIN (n. 12) 63–64 ; ERNOUT–MEILLET (n. 39) s.v.

⁴¹ ERNOUT–MEILLET (n. 39) s.v.

⁴² MONDIN (n. 12) 64.

⁴³ Le français palefroi et l'allemand Pferd viennent de *paraueredus*, composé de *ueredus*.

⁴⁴ MONDIN (n. 12) 138. Le mot est peut-être un emprunté au grec κἄνθων, « bête de somme, baudet », selon ERNOUT–MEILLET s.v.

⁴⁵ MONDIN (n. 12) 64 ; le mot est illyrien selon ERNOUT–MEILLET s.v.

⁴⁶ On peut ajouter un proverbe apparemment populaire cité dans *Technopaegnon* 4 (prose) : *Sequitur uara uibiam*, qui signifie « Le semblable suit le semblable ». La *uara* est la perche verticale fourchue qui soutient la traverse horizontale, *uibia*, pour former un chevalet ; voir Ausonius *Technopaegnon*. Introduzione, testo critico, commento a cura di C. DI GIOVINE. Bologna 1996, 110–111.

Ces mots sont souvent d'origine gauloise. Même si certains d'entre eux n'apparaissent que chez Ausone, il ne les a pas créés. Ce sont des mots désignant des réalités précises et pour lesquels un mot plus poétique n'était pas possible. Du reste, pour ceux de ces mots qui ne sont pas des hapax, ils avaient parfois été déjà employés auparavant par des poètes (par exemple *petorritum* est chez Horace, *ueredus* chez Martial, *cantherius* chez Plaute et d'autres auteurs archaïques, *cisium* dans l'*Appendix Vergiliana*, *essedum* et *raeda* sont fréquents).

Ausone peut avoir aimé les mots gaulois par amour pour sa petite patrie la Gaule. Il peut aussi avoir apprécié la valeur expressive et artistique des mots techniques, qui créent un effet de contraste avec son vocabulaire généralement raffiné et sa langue très classique. Cette intégration de termes techniques est sans exemple dans la poésie de son époque. Deux œuvres concentrent la grande majorité des mots dont nous avons traité ici, la *Moselle* et les *Épîtres*. Pour la *Moselle*, cela concerne exclusivement le catalogue des poissons ; pour les *Épîtres*, cela s'explique par la nature même de ces lettres, où la recherche formelle et l'élaboration littéraire sont particulièrement remarquables.

Étienne Wolff
Université de Paris Nanterre
UMR 7041 ArScAn
France
adda-wolff@wanadoo.fr